

2008/230 - Approbation d'une convention entre la Direction des Musées de France et la Ville de Lyon – Musée des Beaux Arts pour l'attribution du label d'intérêt national à l'occasion de l'exposition « repartir à zéro » (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 19/05/2008, p. 0936)

Rapporteur : M. COLLOMB Gérard, en remplacement de M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur absent

(Adopté.)